

[Accueil](#) > [Terre](#) > [Tribunes](#)

Ecotaxes, ou la meilleure façon de nous impliquer

DENIS COUVET ECOLOGUE, PROFESSEUR AU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, ANNE TEYSSÈDRE ECOLOGUE, MÉDIATRICE SCIENTIFIQUE ET JEAN-MICHEL SALLES ECONOMISTE, DIRECTEUR DE RECHERCHES AU CNRS 17 AVRIL 2014 À 18:06

TRIBUNE Prévenir les dégâts écologiques en y impliquant les acteurs serait une stratégie gagnante pour l'Etat, les entreprises, les citoyens... et pour la biodiversité. A l'heure où la réduction des dépenses publiques est jugée urgente, il est étonnant que les dépenses liées aux dégradations environnementales ne soient pas sur la sellette. Ces dépenses sont nombreuses et diverses : coûts de la restauration de la qualité des eaux des rivières et des nappes phréatiques, du nettoyage des plages, dépenses de prévention des risques climatiques, des feux et des crues, indemnisation des acteurs exposés à la surexploitation des sols et des habitats marins, restauration des pollinisateurs et, plus généralement, de la biodiversité, dépenses de santé liées à la dégradation des écosystèmes, de la qualité de l'eau et de l'air.

Ces dépenses sont paradoxales : nécessaires, leur bénéfice social est immense. Les études suggèrent des bénéfices de restauration du fonctionnement des écosystèmes bien supérieurs aux coûts. Faiblesse du système : les dépenses de restauration sont le plus souvent à la charge des collectivités territoriales, des communes jusqu'à l'Etat.

Ces dernières pourraient faire des économies significatives en impliquant les acteurs dans la préservation des écosystèmes, tout en améliorant l'état de l'environnement. Il s'agirait, d'une part, de faire respecter les lois environnementales censées empêcher ces dégradations (directive cadre sur l'eau, loi littoral, prochaine loi-cadre sur la biodiversité), d'autre part, de reporter les coûts de prévention et de restauration de l'environnement sur les acteurs qui en sont responsables.

Les moyens de report sont connus et éprouvés - taxes, redevances, permis -, le choix parmi ces instruments devant considérer avec soin leurs enjeux éthiques et leurs effets sociaux. Soulignons que l'investissement des écotaxes, ainsi récoltées dans des projets «verts» d'utilité publique - tel que le développement de transports en commun et de pistes cyclables en ville -, favorise la transition des collectivités vers une économie soutenable, respectueuse de l'environnement.

Dans le même ordre d'idée, réduire les dépenses publiques (subventions et autres) ayant un impact négatif sur l'environnement pourrait constituer un autre enjeu pour les finances publiques, comme le suggère un rapport récent sur les aides publiques dommageables à la biodiversité (1) auquel nous avons participé.

De telles incitations directes des acteurs ont de nombreux autres avantages, par rapport à la simple information et la prise en charge des dommages environnementaux par la collectivité. Elles conduisent à une diminution plus rapide et plus forte de ces dommages, favorisant l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la population. Les efforts des entreprises et autres acteurs responsables d'impacts sur l'environnement doivent aussi leur bénéficier, à moyen terme, car ils anticipent la demande sociale. En ce sens, ces efforts sont un investissement d'avenir pour les acteurs.

En incitant directement les acteurs à réduire leurs impacts environnementaux plutôt que de jouer le rôle de pompiers, la puissance publique pourrait donc à la fois répondre à la demande des citoyens, veiller à l'avenir des entreprises, préserver la biodiversité et concentrer son action là où elle est irremplaçable, c'est-à-dire dans la construction des politiques publiques à même de prévenir les dégradations et risques environnementaux futurs, nombreux, et d'en maîtriser les conséquences sociales et économiques.

(1) Les Aides publiques dommageables à la *biodiversité*, la Documentation française.

Denis COUVET Ecologue, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, Anne TEYSSÈDRE Ecologue, médiatrice scientifique et Jean-Michel SALLES Economiste, directeur de recherches au CNRS